



Que comprendre du silence de la Syrie face à l'offre de Netanyahou?

Par [Nasser Kandil](#)

Mondialisation.ca, 12 juillet 2018

[Al-Binaa](#) 10 juillet 2018

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

D'après le traducteur en langue arabe de la chaîne Al-Mayadeen, Netanyahou aurait résumé le but de sa rencontre avec Poutine ce 11 juillet en ces termes : « Cette semaine, je compte aller à la rencontre de Poutine... Je reviendrai sur deux principes fondamentaux : primo, nous ne tolérerons pas la présence militaire de l'Iran et de ses inféodés sur l'ensemble du territoire syrien ou à ses frontières, proches ou lointaines ; secundo, nous demanderons à l'Armée syrienne de respecter l'accord de désengagement de 1974 » [1].

Ainsi, il est clair que Netanyahou demande à la Syrie de tout simplement revenir à la situation d'avant 2011, comme si de rien n'était, comme si après tant de sacrifices et de souffrances endurées par le peuple syrien du fait de son soutien au terrorisme destructeur, il espérait que Vladimir Poutine l'aiderait à soumettre la Syrie à son bon vouloir et à l'arracher au camp de la Résistance.

Netanyahou fait mine d'oublier que ce n'est pas la Syrie qui a rompu l'accord de désengagement de 1974, comme l'a affirmé le délégué permanent de la Syrie auprès des Nations Unies devant le Conseil de sécurité dès Septembre 2014 [2] et comme nous le rappelle M. Nasser Kandil aujourd'hui, avec les conséquences possibles d'une telle rupture .

Mouna Alno-Nakhal

Dès que la guerre de libération de la Ghouta a pris fin, dessinant la nouvelle réalité syrienne, les dirigeants et les médias de l'entité d'occupation ont adopté un nouveau discours traduisant clairement leur absence d'illusions quant à la possibilité de modifier l'équilibre des forces ; l'État syrien, son Armée et son Président ayant désormais la haute main sur le cours des choses.

Un nouveau discours bien ficelé et fondé sur la triade suivante :

- Reconnaissance des victoires successives de l'Armée arabe syrienne, victoires qu'Israël admet implicitement être incapable de contrer.
- Exigence d'un retour à l'accord de désengagement de 1974 [3], accord pourtant rompu ouvertement et délibérément par Israël pour lui substituer son projet d'une prétendue « ceinture de sécurité » en coopération avec le Front al-Nosra -

branche d'Al-Qaïda en Syrie- considéré comme une force idéologique solide et cohérente sur laquelle il pouvait parier pour assurer la stabilité de ses frontières pendant des décennies ; un projet centré sur Daraa après des années de manipulations du Sud syrien avec la participation de la Saoudie, du Qatar, des États-Unis et de la Grande-Bretagne ; complicité qui a fait couler beaucoup d'encre et qui en fera couler encore et encore.

- Subordination du projet de règlement de ladite crise syrienne, par le déploiement de l'Armée syrienne dans tout le Sud syrien, au retrait total de l'Iran et du Hezbollah de toute la Syrie, puis à leur retrait de la région sud uniquement sur une profondeur de 25 à 40 Kms ; le minimum requis étant que ces deux forces n'accompagnent pas l'Armée syrienne dans les zones de déploiement consenties par ledit projet.

Entretiens, menaces et raids aériens se sont intensifiés sous le slogan « soit vous acceptez l'offre proposée, soit nous allons à une confrontation ouverte ». Une offre que l'État syrien a complètement ignorée en dépit de son adoption par les Américains prêts à se retirer de leur base militaire d'Al-Tanf dans le cadre de cette même offre, car parfaitement conscient que la raison essentielle de leur présence dans cette base au Sud du pays est de garantir la sécurité d'Israël, quitte à utiliser ce même procédé dans le Nord, en plus de chercher à bénéficier du « partenariat russe » en l'orientant vers ce type de négociations.

L'État syrien a donc répondu à sa manière en continuant à masser ses forces en direction Sud, tout en offrant aux milices armées l'occasion de se soumettre à ses propres conditions.

Puis, une fois cette question réglée, faisant fi des menaces du ministère américain de la Défense, l'offensive militaire syrienne victorieuse a commencé, avec pour seule réponse à l'offre renouvelée de Netanyahu : la participation du Hezbollah et des forces supplétives dirigées par des conseillers iraniens aux batailles du front sud ; réponse accompagnée du soutien aérien de la Russie, auquel ni les Américains, ni les Israéliens ne s'attendaient.

C'est ainsi que leurs espoirs ont été déçus comme à chaque fois que l'Armée syrienne a décidé du calendrier d'une bataille de libération. Et c'est sans doute pourquoi un nouveau raid israélien a été mené sur l'aéroport T4 et que d'autres raids auront probablement lieu, raids auxquels la Syrie répliquera plus fortement encore, tandis qu'il est désormais très clair que c'est sciemment qu'elle reste silencieuse sur ce qu'elle envisage, notamment, sur le front du Golan.

Un silence syrien devant lequel Israéliens et Américains devront patienter longtemps avant de pouvoir l'interpréter.

Un silence qui pourrait être en rapport avec sa conception de la souveraineté ; la Syrie jugeant inacceptable de subordonner le déploiement de l'Armée syrienne à des conditions qui feraient d'Israël un partenaire dans des négociations concernant la sécurité d'une partie du territoire syrien.

Et si la Syrie poursuit son avancée militaire vers les hauteurs du Golan c'est peut-être afin de recouvrer cette souveraineté de par sa propre volonté et ses propres capacités, auquel cas c'est à d'autres, et particulièrement à Israël, de choisir entre retrait et confrontation.

Mais que se passerait-il si une fois rendue sur les hauteurs du Golan, la Syrie continuait à

ignorer l'offre de Netanyahou pour une deuxième raison non moins importante en rapport avec la souveraineté, vu qu'une partie de son territoire est toujours occupée et qu'elle ne serait pas disposée à entrer dans des négociations portant sur les frontières du Sud, à moins que les États-Unis et la Turquie ne cessent leur ingérence militaire illégitimes et illégales aux frontières nord du pays ?

Et que se passerait-il si elle continuait à ignorer l'offre en question même après avoir reconquis sa souveraineté jusqu'aux frontières nord de son territoire, signifiant qu'elle aurait décidé de mettre le sort du Golan occupé sur la table avant de passer à la reconstruction du pays, afin de s'épargner de futures destructions et d'exploiter la situation actuelle matérielle, morale et militaire, de son armée et de ses alliés ?

C'est dans ce dernier cas que les Israéliens devront commencer à s'inquiéter. En effet, Israël ayant rompu l'accord de désengagement de 1974, la recherche d'une alternative fondée sur les nouvelles données dépendrait de la cessation de l'occupation israélienne du Golan.

Et Donald Trump se rendra à Helsinki emportant avec lui ces questions et ces préoccupations israéliennes. D'où d'autres questions :

- Le retrait de l'Iran et du Hezbollah de Syrie deviendrait-il subordonné au retrait d'Israël du Golan occupé, au moment même où Israël tente de légitimer son annexion par les États-Unis selon le même procédé adopté pour Jérusalem ?
- L'avancée de l'Armée syrienne dans le Sud en prévision de son avancée vers les frontières nord du pays pousseraient-elles les États-Unis et Israël à une confrontation directe, évitée dans des conditions plus favorables qu'elles ne le sont aujourd'hui, ou bien décideront-ils de s'en remettre à une opération politique parrainée par la Russie, laquelle camouflerait leur défaite en leur sauvant un tant soit peu la face et réduirait leur grande panique à quelques inquiétudes ?

Nasser Kandil

10/07/2018

Article original en arabe : Al-Binaa

<http://www.al-binaa.com/archives/article/192690>

Traduction de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

Notes :

[1] Déclaration de Netanyahou avant sa rencontre du 11/07/ 2018 avec Poutine (33'' - 54'')

<https://www.facebook.com/almayadeen/videos/2675188039173395/>

[2] Syrie : Les Israéliens jouent avec le feu et l'ONU se contente d'observer !

<https://www.mondialisation.ca/syrie-les-israeliens-jouent-avec-le-feu-et-lonu-se-contente-dobserver/5402910>

[3] Résolution 350 (1974) du Coseil de sécurité de l'ONU

[http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/350\(1974\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/350(1974))

Nasser Kandil est un homme politique libanais, ex-député et rédacteur en chef du quotidien Al-Binna

La source originale de cet article est [Al-Binaa](#)

Copyright © [Nasser Kandil](#), [Al-Binaa](#), 2018

Articles Par : [Nasser Kandil](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca